

PROCES VERBAL ET COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU C.C.A.S.

Séance du 27 mars 2023

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-sept mars à 19 heures, le CCAS de Plaudren s'est réuni en Mairie, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Mme Nathalie LE LUHERNE, Présidente, en session ordinaire, l'ordre du jour a été transmis aux membres le 27 février 2023.

Présents : LE LUHERNE Nathalie, GEORGES Régine, EVENO Joëlle, THOMAS Annick, GURTLER Christine, ROCHER Gwladys, FERIR Michaël,

Absents excusés : Manuela LE BARBIER, PASCO Marie-Dominique, OFFRET Maryse, Martine LORIC

Votants : 8

L'appel est effectué et le quorum est constaté.
Le PV de la séance du 7 mars 2023 est adopté à l'unanimité.

N° 2023 CCAS 03-006- AFFECTATION DU RÉSULTAT DE FONCTIONNEMENT 2022

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DU C.C.A.S. DE PLAUDREN,
Rapporteur : Madame Régine GEORGES

Fonctionnement 2022	Dépenses	41 182,80 €
	Recettes	44 777,23 €
	Résultat d'exécution	3 594,43 €
	Résultat reporté	10 983,69 €
	Résultat de clôture	14 578,12 €
Investissement 2022	Dépenses	13 973,94 €
	Recettes	1 211,00 €
	Résultat d'exécution	- 12 762,94 €
	Résultat reporté	39 537,61 €
	Résultat de clôture	26 774,67 €
Affectation		
Résultat de fonctionnement reporté au chapitre 002 (recettes)		14 578,12 €
Solde d'exécution de la section d'investissement reporté au chapitre 001 (recettes)		26 774,67 €

DECIDE, A L'UNANIMITE DE SES MEMBRES, APRES EN AVOIR DELIBERE :

- **D'APPROUVER** l'affectation de résultat telle que présentée dans le tableau ci-dessus.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DU C.C.A.S. DE PLAUDREN,

Rapporteur : Madame Régine GEORGES

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L 2312-1 et suivants,

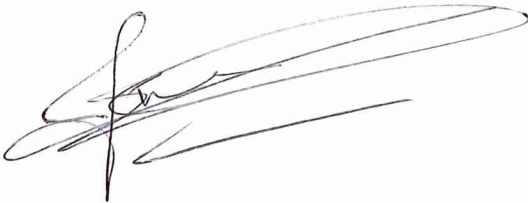
Il est proposé au conseil d'administration d'adopter le budget primitif 2023 par chapitre (cf annexe).

DECIDE, A L'UNANIMITE DE SES MEMBRES, APRES EN AVOIR DELIBERE :

- **D'ADOPTER** le budget primitif 2023 remis en annexe
- **DE DONNER POUVOIR** à Madame le Maire pour signer les documents s'y rapportant.

4 – QUESTIONS DIVERSES

Le secrétaire de séance
Joëlle EVENO



Fin de séance à 20h00
La Présidente du CCAS de PLAUDREN,
Nathalie LE LUHERNE

